

28 janvier 2020

Rapport de la commission des sports chargée d'examiner la motion du 27 mars 2019 de MM. et M^{mes} Simon Brandt, Eric Bertinat, Patricia Richard, Michèle Roulet, Florence Kraft-Babel, Stefan Gisselbaek, Pierre de Boccard, Guy Dossan, Michel Nargi, Georges Martinoli, Véronique Latella, Renate Cornu et Nicolas Ramseier: «Construction de la nouvelle patinoire sur le site des Vernets».

Rapport de M. Pierre de Boccard.

Cette motion a été renvoyée à la commission des sports lors de la séance plénière du Conseil municipal du 12 novembre 2019. La commission a étudié la présente le 12 décembre 2019 sous la présidence de M. Antoine Maulini. Le rapporteur remercie M^{me} Aurélia Bernard pour la qualité de ses notes de séance.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la construction de la nouvelle patinoire promise depuis des années semble au point mort malgré l'annonce du 24 janvier 2012 plaçant celle-ci sur le site du Trèfle-Blanc à Lancy;
- le vote en janvier 2015 de la motion M-921 demandant au Conseil administratif de poursuivre ses efforts et sa concertation avec l'Etat et le Genève-Servette Hockey Club (GSHC), en vue de la création d'une nouvelle patinoire;
- la nécessité de réfléchir à un plan B en cas d'enlèvement définitif du projet au Trèfle-Blanc;
- le départ annoncé de la Voirie du site qu'elle occupe actuellement au 10, rue François-Dussaud, dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV);
- que la libération de cet espace permettrait la construction d'une nouvelle patinoire à proximité immédiate de l'actuelle (économies d'échelles possibles), ceci sur un terrain public et avec des nuisances minimales au vu de l'absence de voisinage;
- la nécessité de fournir dans les meilleurs délais une infrastructure répondant aux normes de la ligue nationale mais aussi d'augmenter le nombre de surfaces de glace sur notre canton;
- l'attachement des Genevois à leur équipe du GSHC qui se concrétise par une présence très importante lors des matchs (153 371 spectateurs par an pour la saison 2016-2017, soit entre 6135 et 6556 par match),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre contact avec le Conseil d'Etat et le GSHC au sujet de la faisabilité du projet de nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc et de son éventuel abandon;
- d'étudier la faisabilité de la construction de la nouvelle patinoire sur l'actuel site de la Voirie, situé au 10, rue François-Dussaud, et de ne pas y entreprendre d'autres aménagements d'ici là;
- de proposer un partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation de cette infrastructure d'importance pour Genève si le projet situé au Trèfle-Blanc devait être abandonné.

Séance du 12 décembre 2019

Audition de M. Simon Brandt, motionnaire

M. Brandt rappelle le texte de la motion, qui part d'un constat: cela fait dix ans que l'on souhaite avoir une nouvelle patinoire au Trèfle-Blanc, pourtant le chantier n'a pas encore commencé, ce qui laisse planer un doute quant à sa concrétisation, même si quelques informations confirmant la réalisation du chantier ont été entendues depuis le dépôt de la motion.

L'idée est de garder l'emplacement de la Voirie, qui serait le meilleur emplacement possible pour une nouvelle patinoire à Genève. L'exemple du Servette FC le démontre, le club ayant déménagé à la Praille, cela a entraîné une perte d'une partie de son public et de son charme. Tandis que le Service Voirie doit quitter ce site d'ici quelques années dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), on ne devrait pas y entreprendre d'aménagements majeurs.

M. Brandt insiste sur l'idée que la motion ne vise pas à mettre en concurrence les projets du Trèfle-Blanc et des Vernets, mais de garder en réserve l'endroit comme une porte de sortie, un plan B, tant que l'on n'est pas certain que le projet se fera au Trèfle-Blanc.

En effet, malgré les déclarations que l'on entend depuis plusieurs années, les terrains dans cet espace n'ont pas été déclassés en totalité.

Il ajoute qu'une chose est sûre, la Ligue nationale a remis la pression sur le club Genève-Servette, lequel, pour rappel, est le dernier club qui n'a pas de projet de nouvelle patinoire.

Questions des commissaires

Un commissaire rappelle des propos tenus par M. Thierry Apothéloz, qui aurait déclaré que l'on aurait la nouvelle patinoire en 2028, que la Ligue suisse de hockey ne va pas accepter cela et que le club Genève-Servette irait aller jouer ailleurs.

M. Brandt précise que même avec la meilleure volonté, le chantier ne pourra pas se faire en quatre ans. Il évoque les possibilités de mutualiser des coûts en collant les deux patinoires l'une à l'autre: il ne serait pas nécessaire d'acheter des machines supplémentaires pour l'entretien, il n'y aurait pas besoin de plus de personnel. Et cela, tout en restant sur le site qui a toujours été: les terrains sont publics, il n'y a pas de voisins que l'on peut déranger, il s'agit du lieu idéal.

Un commissaire ajoute que quand on délocalise des stades et des patinoires, comme à Lyon où ces infrastructures sont à côté d'une autoroute, on perd le caractère urbain.

Le caractère urbain dans les stades donne la possibilité au public de s'y rendre à pied depuis la ville, comme en Angleterre où ces stades sont placés au milieu des quartiers. Des études ont été faites: on voit ainsi qu'à Lyon, les personnes viennent en voiture ou mettent quarante minutes en tramway, ce qui induit une perte d'identité pour les clubs.

Un commissaire formule une question à visée multiple: les travaux prenant un certain temps pour réaliser une nouvelle patinoire aux Vernets, dans l'attente des travaux, où le public et les professionnels iront-ils patiner?

Il ajoute que si l'on imagine les Vernets à la place de la Voirie, cela double le problème: on démontera la Voirie, on se retrouvera avec des problèmes d'infiltration d'eau par rapport à la rivière qui est à côté, étant donné que l'on en a déjà eu dans les soubassements de la patinoire actuelle.

Il évoque également la possibilité de réaliser une patinoire éphémère, en attendant que la patinoire des Vernets se fasse, ou bien on pourrait aussi envisager une patinoire finale à la place de l'éphémère, qui se situerait à la place du Grand Théâtre de Genève, actuellement en train de se faire démonter à la place des Nations. Cet endroit donne une très grande surface, le tramway arrive directement devant.

M. Brandt n'est pas certain qu'il y ait la place requise à la place des Nations pour construire une patinoire. De plus, cette idée n'a jamais été évoquée ni étudiée jusqu'à présent. Il ajoute qu'il est peu probable de trouver des personnes allant voir un match de hockey aux Vernets qui penseraient qu'il s'agit d'un mauvais endroit.

Au sujet de la question de l'infiltration d'eau, M. Brandt soutient que les techniques ont évolué depuis. Eventuellement, il faudrait s'inquiéter des infiltrations d'eau de la piscine des Vernets qui se situerait à côté, plutôt que des infiltrations dues à l'Arve, qui se situe plus loin.

M. Brandt propose de garder la patinoire existante, car il y a un manque de surface de glace à Genève. Pour la patinoire actuelle, on a dépensé environ une quarantaine de millions pour la rénover depuis dix-quinze ans. Pourtant, nous sommes arrivés au seuil maximal de son exploitation. Ainsi, le site des Vernets est attractif pour trois raisons: c'est un centre sportif, la patinoire est à côté, et il n'y a pas de voisins qui pourraient être dérangés.

Il ajoute qu'il est certain que le site de la Voirie déménagera dans le cadre du projet PAV. La question étant de savoir ce que l'on mettra à sa place. Ainsi, le pire des scénarios serait de découvrir que le projet du Trèfle-Blanc est abandonné.

Le commissaire demande à M. Brandt si finalement, il s'agirait de réaliser une extension importante et qu'il faudrait prendre connaissance de ce qui a été fait pour la patinoire de Lausanne.

M. Brandt lui répond par la négative, puisqu'il s'agirait selon lui de construire une nouvelle patinoire à côté, tout en maintenant celle des Vernets. Pour lui il y a également les patinoires de Fribourg, Bienne et Zoug, Lausanne restant un modèle parmi d'autres.

Un commissaire soulève le sentiment d'attachement sentimental ou patrimonial des sites originels, comme le stade des Charmilles et la patinoire des Vernets. La patinoire des Vernets est un lieu où des dizaines de milliers de Genevois sont venus, que ce soit pour regarder un match ou pour écouter un concert, voire assister à des rencontres politiques. Il existe un attachement au lieu qui est important et qui devrait être pris en compte quand on décide de fermer ce lieu. Il avance l'exemple du stade des Charmilles et de son remplacement par le stade de la Praille, qui fut, selon lui, une erreur culturelle et sportive.

Il se demande si des crédits ont été votés pour le Trèfle-Blanc. Car si aucun crédit n'a été voté, au moins les crédits d'études, le projet ne commencera pas dans quatre ans, mais pas avant dix ans.

M. Brandt répond être extrêmement optimiste en parlant d'une période de quatre ans. De plus, la seule chose ayant été votée au Grand Conseil est un projet de loi pour déclasser une partie des terrains, mais pour tout sauf la patinoire. En effet, la commune de Lancy prévoit d'y faire une maison de quartier et une crèche, celle-ci a donc étudié cet espace. Néanmoins, concernant la patinoire en tant que telle, comme personne ne sait qui va la payer, l'étude n'est pas allée plus loin.

M. Brandt expose le fait qu'il y avait le projet de M. Olivier Plan qui prévoyait de payer la nouvelle patinoire pour laquelle M. Thierry Apothéloz avait reculé, et qui maintenant réfléchit à un financement public. Néanmoins, il n'y a pas de plan, on ne sait pas si cette nouvelle patinoire aura huit, dix ou douze mille places. On ne sait pas quel modèle sera retenu, si on fait une seule surface de glace ou deux.

Le commissaire appelle à commencer avec un principe de prudence: sauf miracle, il ne semble pas qu'une patinoire se fera au Trèfle-Blanc, il faudrait donc déjà étudier un plan B.

M. Brandt abonde effectivement en ce sens. Pour rappel, on a dit que l'on faisait une nouvelle patinoire en 2009, ce site a été retenu en 2011, et nous sommes déjà huit-neuf ans après. Pendant ce temps, il y a eu plusieurs comités de pilotage et la situation n'avance pas. Serait-ce parce que le Canton s'en désintéresse? Paradoxalement, il pense que ce dossier aurait certainement avancé si la Ville en avait été chargée.

Le commissaire ajoute que si l'on compare les propos actuels de M. Apothéloz avec ceux qu'il a tenus il y a cinq ans, on retrouve des idées similaires: faire un comité de pilotage, reprendre à zéro, en affirmant que le projet se fera. Ce qui est similaire à ce que disait M. Mark Muller auparavant.

Un commissaire demande s'ils ont l'avis du Genève-Servette Hockey Club (GSHC) sur la situation.

M. Brandt lui répond qu'officiellement Genève-Servette soutient le projet du Trèfle-Blanc, mais officieusement ils seraient contents si on leur fournissait une nouvelle patinoire, indépendamment du lieu où elle sera.

Le commissaire demande si la ligue de hockey a formulé une menace au Genève-Servette.

M. Brandt lui répond qu'il y a eu plusieurs échanges de courriers et d'ultimatums. Dans l'émission «Sport dernière», il a été dit que la Ligue attendait une réponse du Canton pour la mi-décembre avant de passer à d'éventuelles sanctions. Ainsi, des amendes ou des retraits de points sont possibles à l'avenir. Même Ambri, petite ville, va bientôt commencer son chantier de nouvelle patinoire.

Un commissaire avait premièrement une question concernant les instances dirigeantes du GSHC, à laquelle il vient d'être répondu. Il questionne ensuite sur les surfaces de glace. On sait que Genève n'en possède que cinq, contre par exemple seize à Berne et dix-neuf à Zurich; il s'agit donc de savoir si l'idée ne serait pas avant tout de garder une surface de glace supplémentaire pour répondre aux critères de la Ligue, pour éviter les menaces de relégations administratives. Il

ajoute une sous-question, à savoir: si l'on gardait la patinoire des Vernets, après que la nouvelle patinoire des Vernets sera construite, est-ce que la première serait toujours sous l'autorité de la Ville?

M. Brandt lui répond que le projet Trèfle-Blanc est sous pilotage cantonal; la Ville demeure observatrice. Par ailleurs, le toit des Vernets est à l'inventaire, on ne peut pas le détruire. Sinon, on aurait fait comme à Saint-Léonard, une destruction et une reconstruction. Actuellement, on gère les Vernets à l'extrême des possibilités existantes.

Discussion et vote

Un commissaire du Parti libéral-radical propose de voter une audition du Service des sports et du Conseil administratif pour qu'ils informent sur ce qu'ils prévoient de faire actuellement sur ce site. Il propose de ne voter qu'une audition par séance, en commençant par le Service des sports sur les possibilités de la réalisation, puisque ce texte peut devenir obsolète bientôt. Il ajoute qu'il faudrait également que soit demandé au service quel est le calendrier prévu pour le Trèfle-Blanc.

Un commissaire socialiste propose d'auditionner M. le magistrat Apothéloz pour connaître l'état des lieux et la situation sur le Trèfle-Blanc.

Un commissaire d'Ensemble à gauche propose que l'on vote tout de suite la motion.

Le président passe au vote de la motion M-1421, qui est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui (2 EàG, 4 S, 1 Ve, 1 PDC, 2 MCG, 2 PLR, 1 UDC).